

Bulletin

de

Liaison



photo Gwenaël Delaite

Edito

A peine remis de l'expérience du Printemps Grandeur Nature, que nous voilà reparti à l'assaut d'un autre évènement essentiel pour la régionale : la marche ADEPS, le 14 juin !

Au départ de la salle communale de Lomprez (Wellin), des ballades de 5, 10, 15 et 20 km vous sont proposées, avec des animations, des rencontres, de la restauration... autour de la thématique des arbres remarquables, entre autres merveilleuses découvertes de la région de Wellin !

En attendant, nous relayons le signal d'alarme de Natagora et d'autres associations environnementales : la Commission Européenne a émis en effet le souhait de réviser les Directives "Oiseaux" puis "Habitats", à la base du réseau Natura 2000, et ce à la baisse ! A l'heure où la biodiversité nécessite notre soutien le plus actif, manifestons-nous à l'occasion de cette

consultation publique sur la législation nature en Europe, qui concerne les citoyens des 28 pays européens à participer à la consultation publique de la Commission européenne !

...Plus joyeusement, un tout grand merci aux irréductibles qui nous envoient des photos à publier, continuez !

Ce mois-ci, après nous avoir fait part de ses conseils de compostage lors du Printemps Grandeur Nature, Fabienne nous offre son pense-bête, pour que nous nous y mettions aussi, si ce n'est déjà fait !

Bonne lecture !

Gwenaël

Sommaire

La réserve naturelle de Froidlieu - Un havre de paix pour les habitants des prairies bocagères	3
Marche Adeps à Lomprez	5
ALERTE NATURE !	7
La réserve naturelle des Enneilles	10
Le Life « Pays Mosans »	11
Les avantages du compostage et sa mise en œuvre	14
Martine à la campagne – Les « courses fleuries »	22
Le Coin des Irréductibles!	27
Conférences, documentaires, ...	33
La citation et l'insolite du mois	35



www.natagora.be/famenne

www.facebook.com/NatagoraFamenne

La réserve naturelle de Froidlieu

Un havre de paix pour les habitants des prairies bocagères

Située entre Honnay, Sohier et Froidlieu, cette toute nouvelle réserve naturelle est composée d'un ensemble de prés bocagers à travers lesquels serpente un ruisseau aux allures de sauvageon.



Dernière acquisition du Life « Prairies Bocagères » (www.lifeprairiesbocageres.eu), cet espace est typique de ce que l'on pouvait encore trouver partout en Famenne jusqu'au milieu du siècle dernier.

Malheureusement, les pratiques agricoles de plus en plus intensives banalisent les prairies famennoises. Celles encore en bon état de conservation ne représentent plus que des reliques du paysage agricole d'antan.

La nouvelle réserve naturelle de Froidlieu est un condensé de ces espaces bocagers reliquats du passé, mais d'un grand intérêt pour la biodiversité.

On y retrouve encore des prés de fauche composés d'une flore riche et très diversifiée et des prés humides par exemple à reines des prés. Des lambeaux de pelouse complètent ce milieu ouvert.

Un réseau dense de haies libres compose un faciès important du paysage local. On y retrouve essentiellement des épineux (aubépines, prunelliers, églantiers) ; ces haies forment un refuge idéal pour une avifaune variée.



Un ruisseau libre traverse la réserve naturelle tout de long. Bordé d'une ripisylve¹ d'aulnes, il complète parfaitement ce milieu pour le plus grand bonheur de l'avifaune.



Rousserolle verderolle (Wikipedia)

Nous pouvons d'ailleurs espérer voir ou entendre les espèces qui y étaient déjà présentes dans les années 1990 comme le faucon crécerelle, la tourterelle des bois, la chouette chevêche, le hibou moyen duc, le rossignol, la locustelle tachetée, la rousserolle verderolle, l'hypolaïs polyglotte, la fauvette babillarde, le bruant des roseaux, les bruants jaunes, les pies grièches écorcheurs et grises.



Hypolaïs polyglotte (Wikipedia)

Voilà un site qui nous réserve certainement de belles surprises...

Conservateur : Jean-Baptiste Schuermans : jbschuermans@yahoo.fr

¹ Ripisylve : formation boisée linéaire étalée le long de petits cours d'eau (ndlr)

Marche ADEPS à Lomprez

De la plaine famennoise aux collines de Calestienne, nos circuits de 5, 10, 15 et 20 kilomètres vous emmèneront à la découverte des paysages de notre région.



Entre Lomprez, Sohier, Froidlieu,... vous serez amenés à admirer les arbres remarquables qui jalonnent votre promenade et qui sont si nombreux sur la commune de Wellin.

Et au retour, vous pourrez vous désaltérer avec une bonne bière locale Natagorix et vous restaurer avec une assiette froide garnie de viande de la région.

Les bénéfices de la manifestation seront consacrés à la protection des prairies famennoises et des milieux et de la faune associés via le Life « prairies bocagères » www.lifeprairiesbocageres.eu.



A 10 heures et à 14 heures, deux balades guidées vous feront découvrir tout l'intérêt de la protection de ces prairies, leur beauté et leur diversité ainsi que le travail remarquable effectué par ce programme européen.



Leur programme détaillé vous sera communiqué dans le prochain bulletin de liaison.



**Un délasserment familial bon pour la santé,
c'est le 14 juin de 9 à 18 h,
au départ de la salle communale de Lomprez,
rue du Mont.**



ALERTE NATURE!

Aujourd'hui, plus de 100 organisations environnementales lancent ensemble une campagne sans précédent pour préserver la nature européenne. La législation de protection de la nature est en effet menacée par la Commission européenne. Natagora, WWF et Natuurpunt relaient cette campagne en Belgique.

Communiqué de presse du 12 mai 2015



**La nature européenne
est en danger.**

**Agissez MAINTENANT
pour la sauver !**

www.natagora.be/alertenature

Via une action en ligne, baptisée "Nature Alert", plus de 100 ONGs mènent campagne. Elles appellent, dès aujourd'hui, les citoyens des 28 pays européens à participer à la consultation publique de la Commission européenne sur la législation nature en Europe – les Directives "Oiseaux" et "Habitats". Ces textes essentiels sont en effet menacés d'être revus. L'objectif est de créer une mobilisation massive du grand public en Europe pour défendre la nature et la législation qui la protège. Via les sites www.natagora.be, www.wwf.be et www.natuurpunt.be, les belges peuvent participer à cette action.

Une menace sans précédent...

Fin des années 1970, la biodiversité est en chute libre et les milieux naturels se dégradent. L'Union européenne décide d'agir. Elle adopte les Directives "Oiseaux" puis "Habitats", à la base du réseau Natura 2000, unique au monde. Mais aujourd'hui, la Commission européenne remet en cause ces deux directives phares. Une évaluation se déroule actuellement dans un contexte clairement hostile à la conservation de la nature.



Les messages du Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker sur la dérégulation et la diminution des budgets liés à la réglementation en témoignent. Peu portée sur les questions environnementales, la Commission risque de détricoter la législation et des décennies d'efforts de conservation. La menace est sans précédent.

Philippe Funcken, Directeur général de Natagora : " Nous ne sommes bien entendu pas opposés à une évaluation des outils que sont les directives européennes. Ce qui fait peur ici c'est la conviction que certains souhaitent « détricoter » le magnifique projet qu'est Natura 2000. La biodiversité européenne est notre patrimoine à tous et on y tient : c'est l'occasion de le montrer ! "

A travers l'Europe, plus de 100 associations unissent donc leurs forces pour contrer cette attaque sur la nature. Dans sa procédure, la Commission lance une consultation citoyenne, à laquelle les ONGs encouragent les citoyens à participer. Leur objectif est de créer une mobilisation massive, exceptionnelle, du grand public en Europe. La Commission européenne doit se rendre compte que les citoyens veulent une nature en bonne santé près de chez eux et dans toute l'Europe. Et qu'ils demandent que la législation européenne sur la protection de la nature soit maintenue et mieux implémentée.

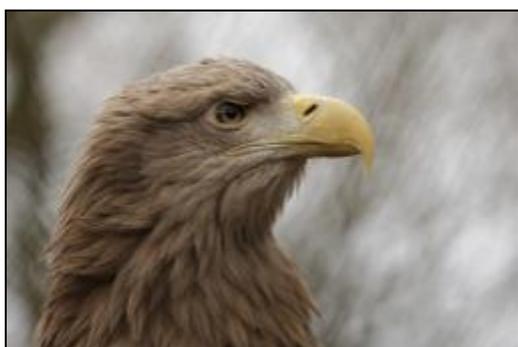
... sur une législation forte et reconnue au niveau mondial

Antoine Lebrun, Directeur général du WWF-Belgique : "La législation de protection de la nature européenne est parmi les plus fortes au niveau mondial.

Grâce cela, l'Europe possède le plus grand réseau de zones protégées au monde – le réseau Natura 2000 – qui couvre près d'un cinquième de la surface terrestre de l'Europe et 4 % de son espace marin. Cette législation a permis l'augmentation des populations d'espèces comme le loup, l'ours ou encore le pygargue à queue blanche.



De plus, elle permet la coexistence du développement économique et de la protection de la nature. Le Port d'Anvers est un bon exemple car il contient des zones Natura 2000 qui abritent 90 animaux et plantes protégés au niveau européen."



En Belgique, les associations environnementales Natagora, WWF et Natuurpunt collaborent étroitement afin de mobiliser des milliers de citoyens belges.

Pour passer un message fort aux décideurs politiques européens, il suffit de participer à la consultation en quelques clics via leurs sites respectifs : www.natagora.be, www.wwf.be et www.natuurpunt.be.



Crédits photos : Staffan Widstrand (WWF) - Rob Annis - BZD

La réserve naturelle des Enneilles

Tout près du territoire de notre Régionale, la magnifique réserve naturelle des Enneilles s'étend de collines calcaires en prairies humides, falaises ou bois.

Si vous souhaitez la découvrir, voici un programme qui peut vous intéresser :

Le dimanche 31 mai à 9h30 : visite généraliste : les fleurs de printemps et les orchidées, rossignols et autres oiseaux nous offriront un régal pour les yeux et les oreilles ! Avec Christina de Wilde, conservatrice de la réserve naturelle.

Visite autonome : sur rendez-vous la veille, sauf les dimanches.



Photo Gwenaël Delaite

Entrée : 3 euros, gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans.



Photo Gwenaël Delaite

Pour tous renseignements et inscription : 086 32 34 56 – **merci de réserver !**

Les chiens ne sont pas admis.

Rendez-vous au n°100 à Grand Enneille.

Pour en savoir plus sur la réserve naturelle Natagora des Enneilles :

<http://reserveenneilles.over-blog.com/>

Le Life « Pays Mosans »

Un nouveau programme de protection de la biodiversité sur le territoire de la Régionale Natagora Famenne !

(Extrait du courrier de la Lesse de mai 2015 – n°72, du Contrat rivière Lesse)

En juillet 2014, Natagora a démarré ce nouveau projet. Au sein du bassin de la Meuse et de ses affluents, entre Andenne et Maastricht, le Life « Pays Mosans » a pour objectifs de restaurer une mosaïque de prairies sèches de haute valeur biologique ainsi qu'un biotope favorable pour 4 espèces menacées de chauves-souris en Wallonie : le petit rhinolophe, le grand rhinolophe, le grand murin et le vespertillon à oreilles échancrées.



Photo haie mellifère (www.lifepaysmosan.eu)

Sur les 60 communes concernées par le projet, 4 se situent sur le territoire de notre Régionale Natagora Famenne : Rochefort, Marche-en-Famenne, Tellin et Nassogne.

Jusqu'en 2020, le Life travaillera dans 40 sites Natura 2000 à :

1. Améliorer l'état de conservation de 5 habitats menacés : les pelouses sèches sur calcaire, sur rocher et sur gravier, les pelouses calaminaires (se développant sur des sols pollués par des métaux lourds), et les prairies maigres de fauche ;



et plus précisément : en restaurant 345 hectares de ces habitats.

Photo pelouse calcicole
(www.lifepaysmosan.eu)

2. Améliorer la connectivité écologique entre milieux prairiaux au sein du réseau Natura 2000 ; *et plus précisément : en cartographiant et analysant l'état de conservation des habitats cibles dans une zone élargie autour des sites Natura 2000*



3. Améliorer l'efficacité des actions de restauration mises en œuvre sur les habitats cibles ; *et plus précisément : en expérimentant de nouvelles méthode de restauration, de gestion et de pâturage*

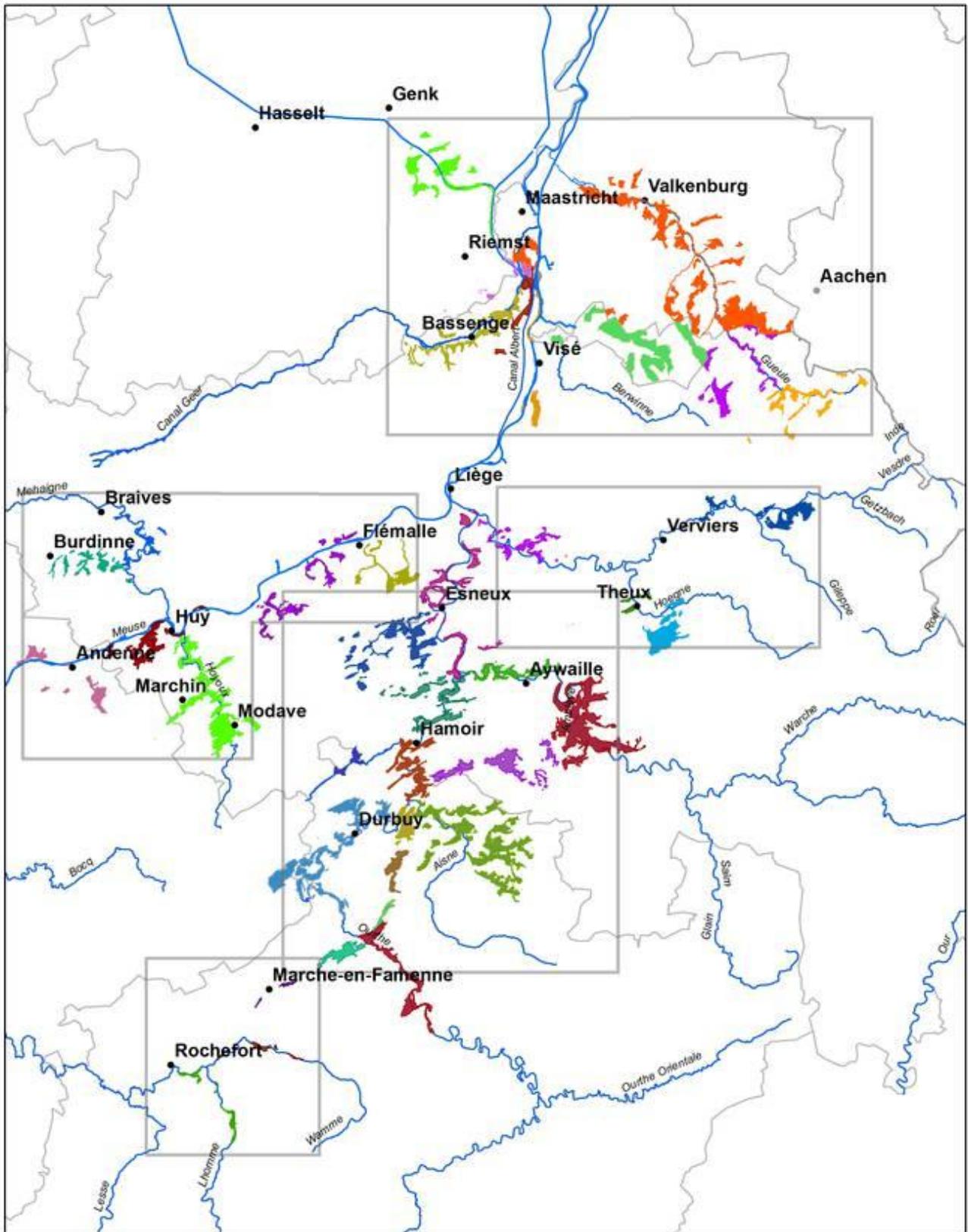
4. Améliorer l'état de conservation de 4 espèces menacées de chauves-souris ; *et plus précisément : en restaurant un réseau de 40 km de haies, en plantant des vergers hautes tiges (500 arbres), en creusant un minimum de 50 mares et en aménageant ou créant 25 gîtes de reproduction pour les chauves souris.*

Et pour en savoir plus sur le Life « Pays Mosans » :

www.lifepaysmosan.eu

Photo murin à oreilles échancrées (Jean-Louis Gathoye - biodiversite.wallonie.be)





1:430.281



Les avantages du compostage et sa mise en œuvre

Par Fabienne Laurent

Beaucoup d'entre nous « compostent » dans le fond du jardin. Dans un coin quelque peu retiré et à l'abri des regards, s'entassent nos déchets verts issus de l'entretien du jardin : tonte de pelouse en été, feuilles mortes en automne,...

Chaque année on dépose sur le même tas sans jamais tirer profit de la matière riche que la nature a simplement transformée pour nous.

Alors pourquoi ne pas organiser les choses différemment afin de réduire l'impact sur notre portefeuille tout en bénéficiant d'une matière première utilisable au jardin.

Avant de vous faire part d'un processus et de mon expérience, je voudrais vous expliquer en quoi le compostage a une influence sur votre portefeuille.

Regardons quelques chiffres explicites (Moyenne 2013 en province du Luxembourg)

Voici notre production de déchets ménagers

Production moyenne : +/-600kg/EH (équivalent-habitant)

Déchets valorisés au parc à conteneurs et bulles à verre: +/-450Kg/EH

Déchets DUO-BAC : +/-150kg/EH (Ce sont les déchets qui terminent en centre d'enfouissement technique donc qui ne sont pas recyclés)

Parmi nos déchets collectés en porte-à porte: 150kg /an/EH

DUOBAC 135kg Fraction résiduelle : +/-95kg (71%)

Matière organique : +/-40kg (26%) malheureusement les déchets de cuisine ne sont pas acceptés au PAC

Papier-carton +/-15kg (10%)

En province du Luxembourg la plupart des communes adoptent le concept du « producteur-payeur ». Ainsi votre taxe « déchets ménagers » compte un volet forfaitaire et un volet variable basé sur la quantité pesée de vos déchets (0,20€/kg) et sur le nombre de levées de votre duobac.

Le poids compris dans la taxe forfaitaire est de l'ordre des 20kg /**ménage** de 1pers, 35kg /2pers, 50kg/3pers et 65kg/ + de 4 pers **par AN** (non par semaine). La « surproduction » est facturée au poids.

Exemple pour un ménage d'une personne :

135kg - 20kg (compris dans la taxe forfaitaire) = 115kg X 0,2 = 23€
Si au lieu de mettre 115kg supplémentaire, les 40kg de matière organique étaient compostés, la taxe variable sera calculée sur base de 75kg x 0,2 = 15€

Alors comment faire des économies ?

En réalisant un COMPOST... Un Quoi ?

Un compost est le résultat du recyclage de la matière organique (MO). C'est de la terre formée à partir de la décomposition des végétaux (humus) et qui contient des organismes vivants et des minéraux directement assimilables par les plantes (nourriture des plantes).

Le compost possède une bonne concentration de MO et rend au sol certaines propriétés qui se sont épuisées au fil des années. Ce phénomène s'opère naturellement en forêt : les feuilles tombent au sol, des microorganismes les digèrent et transforment le tout en humus qui sert de nourriture aux arbres et plantes. Imaginez un instant que ce magnifique phénomène ne se produise pas...le sol de la forêt serait couvert d'une quantité de feuilles mortes... Ce n'est même pas envisageable, c'est irréaliste...

La nature est trop bien faite tout de même.



Alors pourquoi ne pas reproduire chez soi ce que la nature fait sans l'intervention de l'homme, c'est-à-dire recycler ses propres déchets ?



Pourquoi composter ? Le compostage c'est "durable"

- ▶ pour diminuer la facture "déchets" ménagers
- ▶ pour ne plus courir au magasin et acheter engrais et terreau
- ▶ pour fertiliser le sol, nourrir nos arbres et arbustes
- ▶ pour alléger la terre de culture
- ▶ pour éviter de se rendre au parc à conteneur avec tous nos déchets de jardin. (Certains devront tout de même y être déposés).

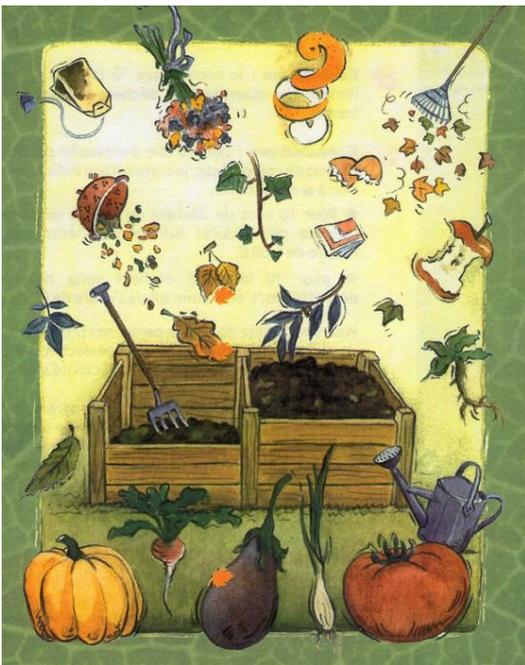
Quels déchets puis-je composter ?

Tout ce que la nature produit : déchets de légumes, de fruits (même si les épluchures d'agrumes mettent du temps à se décomposer je les y mets), marc de café, restes alimentaires, coquilles d'œufs, d'huitres (concassées au préalable), plantes, litière d'animaux (si mention biodégradable), cendres du poêle, résidus de taille du jardin, feuilles mortes, mauvaises herbes non montées en graines et tonte de pelouse mais en petite quantité, cheveux, poils (azote) essuie-tout, mouchoirs, etc...

Pratiquement, il faut tout simplement déposer vos déchets de cuisine, vos déchets de jardin en veillant à "équilibrer" vos apports.

Tous les déchets verts apportent de l'eau et de la nourriture aux organismes. Tous les déchets « secs » permettent l'aération du compost et est source d'énergie.

Pensez donc à alterner ces matériaux. Une épaisseur trop importante de déchets verts (contenant beaucoup d'Azote ex. la pelouse) asphyxierait le compost. Il se produirait alors une décomposition anaérobie (sans oxygène) accompagnée de fortes odeurs de putréfaction et d'une production de "beurre noir", inutilisable. Ainsi il s'agit d'apporter de la matière sèche contenant du Carbone (ex: déchets de taille, sciure, paille, feuilles mortes, fleurs fanées du jardin, carton). Ces matériaux aèrent et équilibrent le compost dans la matière utilisable par la suite.



! La tonte de pelouse ne peut être mise en grosse quantité sur le compost. Sa densité est grande, le tas serait trop compact, pas assez aéré et la décomposition se ferait sans oxygène (anaérobie). S'en suivraient des odeurs nauséabondes et un compost de mauvaise qualité.

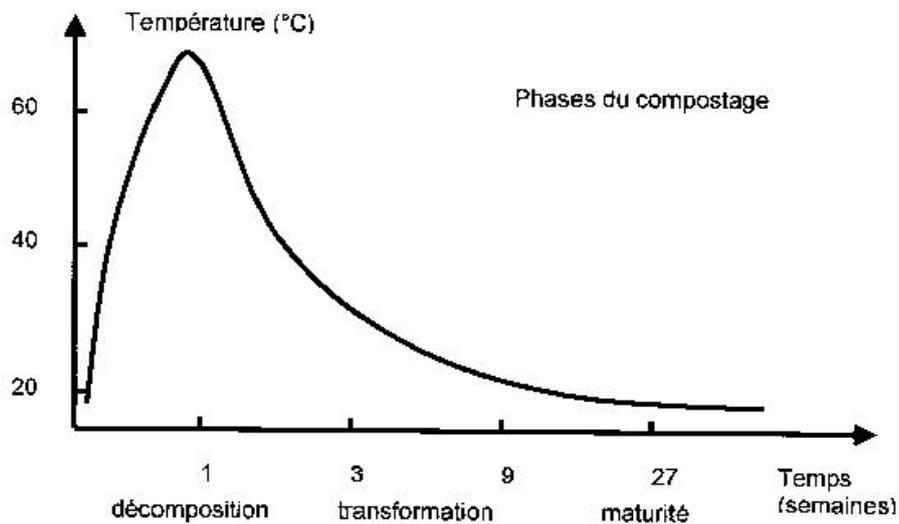
Trucs et astuces : gardez des branchages (de petites sections, des feuilles mortes,... de manière à alterner les couches et avoir un bon rapport carbone/azote

Il faut ce que l'on appelle un rapport Carbone/Azote de 30. Ce qui ne signifie pas que qu'il faut 30x plus de matière sèche que de matière verte. Dans l'absolu, il faut 2 volumes de matière « verte » pour 1 volume de matière sèche. Simple non ?



Comment cela se passe?

Le travail réalisé par les micro-organismes (bactéries-champignons-actinomycètes) et les macro-organismes (vers de terres-cloportes-fourmis,...) et qui s'effectue à l'abri des regards dans le compost libère énormément de chaleur (50-60°) et d'eau. On observe de grosses variations de température selon le stade d'évolution du compost.



Comme il s'agit d'une décomposition aérobie, il est indispensable que le tas soit bien aéré (espace entre les planches, bon équilibre C/N). Idéalement il faudrait aérer le tas toutes les 6-8 semaines.

Pour bien fonctionner, un compost doit être maintenu humide, mais l'eau en trop grande quantité refroidit le tas et freine alors la décomposition. On veillera donc à protéger le compost des intempéries. L'avantage est double. D'une part on limite l'évaporation (maintien un bon taux d'humidité) et d'autre part on évite que les pluies trop fortes ne "lessivent" (emportent) la matière active.

Chez nous, lorsque le tas est retourné et que nous ne lui apporterons plus de matière organique, on y plante une cucurbitacée (courgette - potiron). Son grand pouvoir couvrant (feuilles très larges) assure très bien la couverture nécessaire et en outre nous procure déjà de bons légumes...

Comment mettre en place un compost?

Tout d'abord, de nombreux commerces proposent à l'achat des bacs de compost à monter soi-même. Mais Il n'est pas très difficile ni onéreux pour peu que l'on dispose de quelques outils et matériaux.

Pour ma part, j'ai réalisé un compost très facilement avec 7 palettes de taille égale de récup' (ou des planches) - 6 piquets - du fil de fer.



Envisager de placer votre compost pas trop loin de la cuisine. En effet, s'il est placé à l'autre bout du jardin, fort à parier que les journées grises d'hiver vous n'aurez aucune envie d'enfiler bottes et manteau, de traverser la propriété pour déverser le seau de cuisine. Pensez donc que vous devrez vous y rendre plusieurs fois par semaine quelle que soit la météo.

Stop aux fausses idées! Un compost bien géré ne sent pas! Le mien est situé à moins de 3 mètres de ma porte de cuisine et nous n'avons jamais été dérangés par des odeurs nauséabondes ou autres.

Prévoyez +/- 2-3m³ pour installer 2 bacs à compost et pouvoir circuler avec aisance.

Enfoncer les piquets à distance de la longueur des palettes (1m) puis fixer les palettes. Si vous fixez les palettes ou les planches avec des clous ou des vis, pensez qu'il vous faudra pouvoir accéder au compost pour récupérer la matière compostée. Pour ma part, je fixe simplement les palettes avec du fil de fer (c'est simple et efficace).



ATTENTION !

Ne placez pas votre futur compost sur une dalle de béton. Le compost doit être à même le sol afin de permettre aux micro-organismes, aux vers de terre de remonter et d'opérer sur toute cette matière à digérer...

Si vous estimez trop important le volume de 2 bacs d'1m³ par rapport à la taille de votre jardin et à la quantité de déchets de cuisine que vous produisez, réduisez simplement les bacs mais dans ce cas, vous devrez avoir recours à des planches plutôt qu'aux palettes.

Enfin, l'air doit circuler et arriver jusqu'au centre du tas, cela évite notamment les mauvaises odeurs liées à une mauvaise décomposition. Il est dès lors recommandé d'aérer le tas régulièrement (6-8 semaines).

Pour ma part, mon expérience m'a enseigné que si l'on respecte l'équilibre dans les matières apportées (vertes (N) et sèches (C)) le seul fait de retourner 1 fois le tas suffit. Je "transvase" donc ce qui est dans le bac 1 dans le bac 2, après 5 mois. Ensuite, je n'y ajoute plus rien et ce durant les 3-4 mois qui suivent. Durant ce temps, je rempli alors à nouveau le bac 1. Au terme je vide entièrement le bac 2 et apporte de la matière organique à mes plantes, sur le potager, etc...



Et après que puis-je faire avec mon compost?

Un compost est mûr après 9 mois à 1 an. On obtient alors une fine terre utilisable pour les balconnières (terreau). En apport au sol du potager et des plates-bandes, il améliorera sa porosité (affinera sa granulométrie et favorisera les échanges chimiques), sa rétention en eau, il favorisera la croissance des végétaux par la présence d'oligoéléments (cuivre, zinc, manganèse, ...), il lui apportera des nutriments directement accessibles aux végétaux.



On recommande de tamiser le compost avant utilisation. Personnellement je n'ai jamais senti le besoin de recourir à cette pratique.

Calendrier pratique

mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
C1					Retourne le tas sur C2							
C2												



Dépôt de MO et aération dans le tas



Compost jeune retourné sur lequel on peut mettre une cucurbitacée (couverture)



Utilisation du compost sur le jardin, au pied des arbres et arbustes, dans les balconnières d'hiver,...

mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
C1												Retourne le tas sur C2
C2												



Dépôt de MO et aération dans le tas



Compost jeune retourné que l'on couvre pour l'hiver



Utilisation du compost sur le jardin, au pied des arbres et arbustes, dans les balconnières d'été

Et pour ceux et celles qui vivent en appartement... ou qui ont très peu d'espace :

Si vous vivez en appartement et que vous disposez d'une petite terrasse, ou si vous ne disposez qu'un d'un tout petit jardin, il vous reste la solution propre et efficace du fût à composter ou du lombricompost !

martine

à la campagne



Gwenaël Delaite

Qui ne connaît Martine, cette petite héroïne dessinée par Marcel Marlier, qui a fait le bonheur des jeunes années de bon nombre d'entre nous, et qui rencontre un second souffle par des détournements humoristiques sur internet?

Comme cette fillette qui découvrait la vie au fil des albums, je découvre moi-même, grâce à ma nouvelle vie en Famenne, après plus de 30 ans comme "fille de la ville", toutes les petites merveilles de la vie à la campagne...

Pour ce joli printemps, Martine a pris une bonne résolution. Anti-sportive de nature ☺, elle s'est pourtant mise à courir, pour se préparer - pour une fois ! - aux randonnées des vacances d'été. Mais comme l'entreprise lui semblait insurmontable, elle l'a agrémenté d'un autre objectif : découvrir le printemps sous un regard différent ! Et surtout, s'atteler à enfin mettre un nom sur les petites plantes « de tous les jours », et les retenir !

Les courses fleuries*

En effet, j'ai la chance d'habiter non loin de la Lesse, et d'un RAVeL, il m'est facile de me mettre en route dès le pas de ma porte pour ébrouer les calories, tout en se plongeant dans la nature en éveil. Pas d'excuse donc !

Le 4 avril donc, premier jour de vrai soleil printanier, je me suis mise en route avec un programme très précis, élaboré spécialement pour les débutants parmi les coureurs débutants, avec les yeux grands ouverts...

He bien l'expérience s'est révélé encore plus passionnante qu'attendu ! Les coureurs débutants passent en effet autant, sinon plus, de temps à marcher qu'à courir, ce qui laisse tout le loisir d'observer avec curiosité les bords des chemins.

Premier jour, premier défi, j'observe des petites fleurs, quasiment les seules présentes sur ma route à ce moment-là, mais en quantité. Ça commence bien, elle m'est familière, mais aucune idée de son nom !

Ma flore est donc devenue mon amie de mes retours de « courses fleuries » et m'a donc révélé le nom de cette « inconnue » : la corydale creuse !

Mais si, vous la connaissez aussi : ce sont des petites grappes de trompettes roses, avec le derrière en l'air (haaa la mnémotechnique ☺)



Elles ne sont pas restées seules longtemps, on a vite vu apparaître des petites pervenches, et d'élégantes violettes des bois !



Petit à petit, sont également apparues les fameuses anémones sylvies... souvent boudeuses, étant donné que je les observe souvent le soir, et qu'elles semblent réclamer plus de lumière. La ficaire l'accompagne, mouchetant les tapis denses d'anémones...

Et puis, une surprise : des fleurs jaunes sur du houx ! Ça c'était du jamais vu pour moi. En fait, si j'ai bien compris, il s'agit de mahonia faux houx...

Pendant ce temps, fleurissaient les haies, les fruitiers, ... dans les jardins de mes voisins : aubépines, pruneliers, pommiers, cerisiers... Je remarque aussi un magnolia majestueux dans la propriété d'un hôtel...



Ensuite ça a été l'explosion ! J'ai eu du mal à retenir en une course tout ce que je voyais !

Des stellaires des bois, des véroniques petit-chêne, des gesses des montagnes, du lierre terrestre, des bugles rampantes, des vesces sauvages, des cardamines des prés, des primevères, des euphorbes des bois !





Ce ne fut pas une très bonne course ce jour-là... trop d'observations à faire ! ☺

Régulièrement, un pic m'accompagne mais ne se montre pas... tandis que les pigeons ramiers ont l'air de rouspéter de mon passage... Il faut dire qu'il n'y a pas foule de monde à croiser !

Avant de se retrouver submergées par les graminées, arrivent aussi, chacune à leur tour, des alliaires (je me rappelle en avoir mangé en quiches !), des chélidoines (là, c'est le souvenir d'un pharmacien qui me racontait les vertus de leur suc jaune !) des compagnons rouges (est-ce un plan mâle ou un plan femelle ? je dois me retenir d'aller triturer les fleurs pour le constater), puis des lamiers jaunes, des fraisiers sauvages, de l'herbe à robert...



NB : les photos de l'article sont soit issue de mon appareil photo, soit de wikipedia ☺



Un autre rencontre surprenante a été l'apparition de feuilles de gouet tacheté... j'ai guetté l'apparition de l'inflorescence, tellement rapide que je ne l'ai vue que fanée...

Puis j'ai découvert à quel point le cerfeuil sauvage est envahissant... Le mange-t-on celui-là ? Y a de quoi faire beaucoup de soupe en tout cas... Les fameux plaques-madame (gaillet gratteron) apparaissent insidieusement, ça promet de longues séances pour en débarrasser les poils de notre chien après les balades d'été...



Enfin, voici déjà que les pissenlits sont en mode « madame Larousse »... Heureusement les boutons d'or sont là pour raviver de jaune nos prairies !

Bien, mais maintenant, il faut courir de plus en plus et s'arrêter de moins en moins ! Vous le connaissiez, vous, le pouvoir des petites fleurs, de vous pousser à faire du sport ? Une belle manière de joindre l'utile et l'agréable à la torture sportive ! 😊

S'il vous semble que des erreurs d'identification se sont glissées dans mes observations, n'hésitez pas à me le faire savoir !

Le Coin des Irréductibles!

Nous sommes tous les jours témoins de magnifiques tableaux naturels, parfois rien qu'en regardant par la fenêtre, vers notre jardin. Notre région de Famenne est une des plus belles qui soient, et je vous invite à partager vos émerveillements...



**Photos de Jean-Baptiste
Schuermans,
à la nouvelle réserve du
Tienne du Grand Sart**

**Photos de Jean-Baptiste
Schuermans,
à la nouvelle réserve
du Tienne du Grand Sart**





**Photos de Rémy Lepère
de Ciergnon**





**Photos de Rémy Lepère
de Ciergnon**





Photos de Dider Vieuxtemps





Photos de Dider Vieuxtemps





Conférences, documentaires...

" **Carrières et biodiversité : décodage en aménagement du territoire** "

Matinée d'étude proposée par Inter-Environnement Wallonie,
le mercredi 20 mai 2015 de 10 à 13 h à Namur



Ce Décodage de l'aménagement vous offre l'occasion de découvrir un domaine complexe et passionnant, celui du monde de l'extraction, grâce à un orateur spécialiste en la matière, Benoît Lussis, Conseiller Environnement auprès de [Fediex](#).

L'exposé abordera, entre autres, les questions suivantes :

- avant, pendant et après l'exploitation d'une carrière, quelle place pour la biodiversité ?
- comment la fonction extractive et les quartiers riverains trouvent-ils une façon de vivre ensemble ?
- un lieu d'extraction peut-il être visité et à quelles conditions ?
- que prévoit l'aménagement du territoire pour les carrières arrivées en fin de gisement ?

Qu'est-ce qu'un décodage de l'aménagement ?

L'aménagement du territoire est un domaine très complexe. L'esprit des lois nous échappe parfois... Pour mieux connaître cette réglementation que nul n'est censé ignorer, [IEW propose en 2015 trois matinées d'étude](#). Les orateurs sont des spécialistes extérieurs à la Fédération. Exposé technique et séquence de questions-réponses se succèdent pour mettre à la portée de tous la matière du jour. Ces formations de trois heures cherchent à répondre à la demande des citoyens avides de discernement et de méthodologie. Comme tous nos Décodages, celui-ci est ouvert à tout public.

Mercredi 20 mai 2015 de 10 à 13 heures

Salle « Le Chat à Sept Pattes » Rue Saint Donat 40 - 5002 Namur

PAF : 10,00 EUR, à payer sur place.

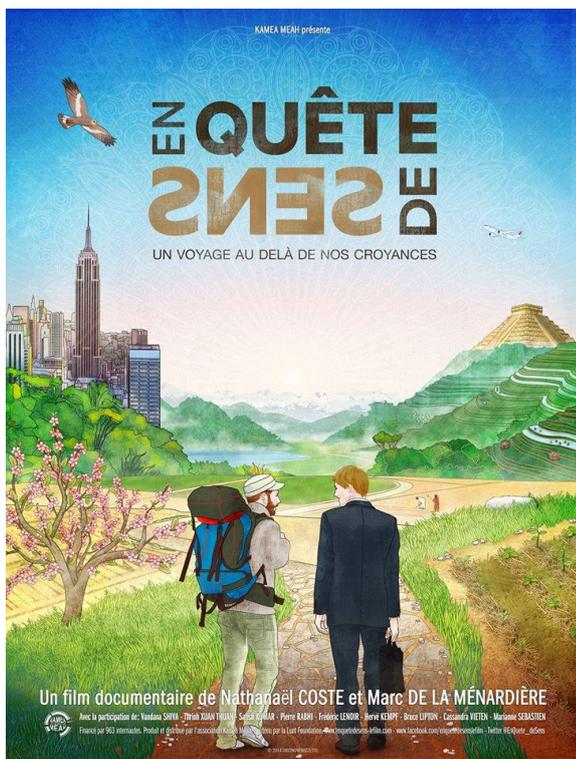
Inscription préalable indispensable

- par mail : j.debruyne@iew.be
- par téléphone : 081.390.750
- par fax : 081.390.751

" En quête de sens "

Documentaire de N. Coste et M. de la Ménardière

Projection le samedi 26 mai à 20h au Cinépointcom de Marche-en-Famenne



En quête de sens, c'est l'histoire de Marc et Nathanaël, qui ont décidé de prendre la route et de partir à la rencontre de philosophes, de paysans, de sages, de professeurs et d'agriculteurs pour trouver des réponses à leurs questions : Comment la société occidentale en est-elle arrivée là et comment contribuer à faire changer les choses ?

Vandana Shiva, Pierre Rabhi, Frédéric Lenoir, Hervé Kempf, Arnaud Desjardins, Satish Kumar, Samdong Rimpoche, Trinh Xuan Thuan, Bruce Lipton, Tim Jackson ... sont autant de personnalités qui leur donneront un nouvel éclairage ...

Information:

La Maison de la Culture Famenne-Ardenne

Téléphone : +32(0)84 31 46 89

Fax : +32(0)84 31 14 11

Site web : www.maisondelaculture.marche.be

Courriel : mcfa@marche.be

La projection sera suivie d'un débat.

Plus d'infos : page [facebook](#)

La citation du mois...

"Si vous pensez que vous êtes trop petit pour changer quelque chose, essayez de dormir avec un moustique."

Dalaï Lama

L'insolite du mois...



« Au détour d'une aire "de pique nique" dans une forêt de Verdun, ce renard applique à sa façon cette appellation et il a bien raison! Mais surtout, quel bonheur et quel honneur d'avoir pu gagner ainsi sa confiance! Moment de paix et de sérénité dans une région profondément meurtrie par l'homme (pour ne pas changer!) »

Bernard Poncin



A bientôt...